

## VOLER AUX USA AVEC UN PPL FRANCAIS

Voici la méthode 'Susana', inspirée de la méthode 'Marco', en espérant qu'elle puisse être utile.

Avant toute chose, il vous faut certains outils : un scanner, un logiciel permettant de convertir les images scannées en pdf (je conseille l'excellent [Openoffice](#) gratuit, ainsi qu'un FAX (popfax sur Internet ou Skype ou encore OVH permettent l'envoi de fax en ligne),

**Remplir le formulaire de vérification de licence que vous trouverez en ligne à cette adresse :**

[http://www.faa.gov/licenses\\_certificates/airmen\\_certification/media/verify61-75.pdf](http://www.faa.gov/licenses_certificates/airmen_certification/media/verify61-75.pdf)

Vous pouvez le remplir directement dessus mais ne pourrez pas l'enregistrer une fois rempli. Mon conseil : imprimer la page remplie, SIGNER là où c'est demandé, la scanner et la convertir en pdf.

Concernant la case 11, les adresses de tous les FSDO se trouvent ici :

[http://www.faa.gov/about/office\\_org...](http://www.faa.gov/about/office_org...)

A la case 7d, bien indiquer tout ce qui apparaît sur la licence française.

A la case 10, indiquer : PRIVATE PILOT LICENSE

Important : toutes les dates seront au format MOIS/JOUR/ANNEE (par exemple, 06/08/2010 pour la date d'aujourd'hui)

**Contactez le bureau des licences de la DGAC par mail.**

Voici un exemple de message ainsi que l'adresse où l'envoyer. Y joindre le pdf que vous venez de remplir, une copie de votre médical ainsi qu'une copie de votre licence de pilote. (le tout en un seul pdf, plus pratique)

<mailto:clement.grenier@aviation-civ...>

ou <mailto:licences.dcs@aviation-civile...>

*Bonjour,*

*Ce jour, je transmets à la La Federal Aviation Administration des USA une demande de conversion de licence PPL française vers une licence PPL US.*

*Afin de peut-être gagner un peu de temps lors des vérifications entre vos organismes, je vous transmets par mail une copie de tous les documents envoyés à la FAA.*

*Bien cordialement et dans l'attente, recevez l'expression de mes sentiments les meilleurs.*

*Mlle ou M. XXX*

**Préparer l'équivalent pour l'envoyer à la FAA américaine.**

Le tout sera envoyé en un seul pdf, par fax.

Voici les documents requis :

- une lettre d'accompagnement :

Exemple :

*Issuance of an airman certificate on the basis of a French Private Pilot License*

*Paris, date du jour (Mois/Jour/Année)*

*Good morning,*

*Please find enclosed all the documents needed to issue my Verification Letter of Authenticity.*

*I have noticed I'll have to schedule an appointment with a licensing officier for the issuance of an airman certificate on the basis of a French Private Pilot License when I receive this letter.*

*Thanks in advance.*

*Yours faithfully,*

*XXX*

- une copie du passeport avec photo
- une copie du certificat médical
- une copie de la licence française
- le pdf du formulaire rempli précédemment.

Le tout est à envoyer par fax ici :

Federal Aviation Administration + 1 405 954 99 22

(solution la plus rapide)

Ou par voie postale (si vous n'avez pas la possibilité de faxer) :

Department of Transportation, Federal Aviation Administration, Airmen Certification Branch,  
AFS-760, PO Box 25082, Oklahoma City, OK 73125.

(j'ai choisi de tout envoyer en un seul pdf, plus simple que de devoir chercher les pièces une par une)

Après environ 10 à 20 jours, vous recevrez une lettre de validation de licence étrangère de la FAA qui vous permettra de prendre rendez-vous avec le FSDO choisi pour l'obtention d'une validation américaine. Il faudra contacter le FSDO pour prendre rendez-vous (vous avez un délai de 6 mois après réception de la lettre pour le faire), se présenter chez eux avec les originaux pour obtenir un certificat de validation temporaire.

Au bout de 3 mois, vous recevrez chez vous une version définitive de la validation sur un format carte de crédit.

**Et pour terminer :** pour être valable, la licence américaine doit être assortie d'un [Biennial Flight Review](#) qui consiste en deux heures passées avec un instructeur FAA, une au sol, une en vol. Il est possible de réaliser son BFR soit en France soit au États-Unis. La réglementation impose un BFR tous les deux ans mais peut différer selon les règlements intérieurs de chaque aéroclub.